****

**Fiche de mission du Volontaire de solidarité Internationale (VSI)**

**Mission d’Opérationnel terrain, Conseiller extérieur à la Fondation SMAG**

**Rédacteurs de la fiche**

* **Pour le partenaire***(Nom, qualité, date)* : Camille DIJON, Directrice du Programme Fondations – SOMDIA, Février 2024.
* **Pour GESCOD** (Nom, qualité, date) : Hervé TRITSCHBERGER, Chargé de la mobilité internationale – Gescod, Février 2024.

**Cadre administratif**

**Pays d’accueil :** Gabon

**Lieu de résidence du (de la) volontaire :** Libreville, Province de l’Estuaire, Gabon

**Nature de la mission** (3-4 lignes) **:**

Le Volontaire agit en qualité de Conseiller Extérieur à la Fondation. Il vient en appui à la structure en apportant ses compétences. Il anime au quotidien les activités de soutien de la Fondation (organisation de formations, conseils organisationnels, structuration, gestion, sensibilisation, appui au montage de projets structurants à l’endroit des populations de bénéficiaires, recherches de financements et de partenaires extérieurs).

**Résumé de la mission** (5 lignes) :

Le Volontaire est amené à appuyer la mise en route et le développement de la Fondation SMAG dans l’ensemble de ses activités. La mission proposée ouvre donc à un large panel de compétences et d’expériences (gestion administrative et financière, gestion de projets, formation, sensibilisation, étude, diagnostic, reporting, développement de partenariats, recherches de financements, RSE, …).

**Durée de la mission proposée** (Mission renouvelable sous conditions) : **24 mois**

**Date souhaitée d’arrivée du volontaire : Mars 2024**

**Continuité d’une mission précédente :** NON

**Information préalable des candidats intéressés par la mission (conditions de vie et de travail)**

* Coordonnées volontaire sortant ou autre volontaire sur place *(nom, adresse, téléphone)* :
* **Mme Capucine FAVRET**, VSI à la Fondation SUCAF Gabon, Ouellé, Province du Haut Ogooué : cfavret@sucafgabon.somdiaa.com ; +241 (0)77 64 05 51
* Coordonnées des autres personnes de référence dans la structure ou le projet d’accueil (nom adresse, téléphone) :
* **Mme Camille Dijon**, Directrice du Programme Fondations, cdijon@cfc.somdiaa.com ;

**Positionnement du volontaire :**

* Renforcement des capacités de la structure d’accueil ? OUI
* Assistance technique spécifique à un projet ou à un programme particulier ? OUI

Si OUI, qui est :

* Le Maître d’ouvrage ou le commanditaire du projet d’accueil ? : Fondation SMAG
* Maître d’œuvre ou l’opérateur technique du projet d’accueil ? : Fondation SMAG

**La mission est régie par une convention tripartite entre : la Fondation SMAG, SOMDIA et Gescod. Elle est contractualisée par Gescod.**

**Cadre partenarial**

**Partenaire en Europe**

Nom de l’organisme : Groupe SOMDIA

Adresse, téléphone, fax, mail : 39, rue Jean Jacques Rousseau 75 001 PARISSite web : fondations-somdiaa.com Personne à contacter *(nom, qualité)* : Camile DIJON, Directrice du Programme Fondations, cdijon@cfc.somdiaa.com

Nom de l’organisme : Grand Est Solidarités et Coopérations pour le développement (Gescod)

Adresse, téléphone, fax, mail : Espace Nord-Sud - 17, rue de Boston – 67 000 STRASBOURG

Site web : <https://www.gescod.org/>

Personne à contacter *(nom, qualité)* : Hervé TRITSCHBERGER, Chargé de la mobilité internationale

herve.tritschberger@gescod.org

**Partenaire dans le pays d’accueil**

Nom de l’organisme : Fondation SMAG, Association reconnue par les autorités par récépissé provisoire N°243/MISPID/SG/DGELP/DFAC, du 19/04/2018

Adresse, téléphone, fax, mail : Bikélé, PK15 - BP 462 – Libreville – GABON

Site web : /

Personne à contacter *(nom, qualité)* : Boniface NGANGA NZEMBY, Président de la Fondation SMAG, bnganga@smag.somdiaa.com

**Cadre général d’intervention**

**Historique du projet et/ou de la structure d’accueil :**

La Société Meunière et Avicole du Gabon dite SMAG est un complexe agro-industriel spécialisé dans la production et la commercialisation de farines et d’aliments du bétail ainsi dans la production et la commercialisation d’œufs et de poussins d’un jour. Les implantations de la SMAG sont réparties sur 2 sites situés à Libreville (moulin) et à N’Koltang (élevage). Le moulin de Libreville a été créé en 1969 a été agrandi à plusieurs reprises pour devenir aujourd’hui un complexe meunier d’envergure doté d’usine d’alimentation du bétail. L’élevage de N’Koltang quant à lui, a été construit en 1980 au Sud de Libreville. Les œufs et les poussins d’un jour sont produits sur ce site puis sont conditionnés et commercialisés depuis Libreville.

Si l’activité industrielle de l’entreprise a entraîné des afflux migratoires importants sur ces deux sites d’implantation elle s’est peu à peu stabilisée au fil des années, rendant les possibilités d’embauche plus limitées.

De manière à assurer le développement des communautés villageoises environnantes, le Groupe SOMDIA a créé un réseau de Fondations implantées dans les pays où il est présent (Congo, Tchad, Cameroun, Gabon, Côte d’Ivoire, Togo). Ces Fondations sont chargées de gérer et d’optimiser les ressources allouées aux projets extérieurs et aux actions sociales et solidaires. Associations de droit local, elles sont organisées autour de l’assemblée générale des membres, du Comité de Sélection des Projets (composé de collaborateurs bénévoles de l’entreprise) et du Comité d’Orientation, commun à toutes les Fondations du groupe.

Si elle a été reconnue et lancée en 2018 par récépissé provisoire N°243/MISPID/SG/DGELP/DFAC, du 19/04/2018, la Fondation SMAG fait officiellement et activement son entrée dans le réseau des Fondations Somdia en 2023. Association de droit local gabonais, elle a pour mission d’œuvre en faveur de l’amélioration du bien-être économique, social et culturel des populations riveraines des sites d’exploitation de la SMAG, sa filiale de rattachement.

Les Fondations Somdia ont revu leur stratégie en 2023 à travers le Plan 100% Fondations qui repose sur 3 axes clés et ouvre à de nouvelles opportunités d’action à l’horizon 2027 :

* Axe 1. Excellence Organisationnelle (Professionnalisation, expertise, impact et dialogue social) ;
* Axe 2. Expériences parties prenantes (Visibilité, animation et mobilisation des ressources) ;
* Axe 3. L’approche réseau et pays (Axes d’intervention, Projets, Convergence sociétale, acceptabilité, sources de financement).

Notre vision : « Agir avec et pour nos parties prenantes et communautés afin de contribuer au développement durable du continent africain ».

Notre mission et celle de nos équipes sur le terrain est d’« Accompagner les actions et projets de nos parties prenantes et communautés grâce à une approche participative et un accompagnement technique et financier structuré et ciblé. Cette mission est portée par des équipes multiculturelles, polyvalentes et engagées et valorise l’expertise et l’implication des Collaborateurs du Groupe ».

**Problématique et enjeux :**

Mis en place dans le cadre de la démarche RSE du Groupe SOMDIA, le projet des Fondations existe depuis 2010.

Il vise à apporter aux populations riveraines des implantations agro industrielles du groupe une structure d’appui, de conseil, de renforcement des capacités organisationnelles et techniques pour le développement des initiatives socio-économiques de la société civile de la zone d’intervention du projet.

Les valeurs qui nous guident et qui guideront la mission du VSI sont les suivantes :

* **Engagement :** En coconstruisant avec nos parties prenantes et communautés, des actions éthiques et durables.
* **Proximité :** En étant à l’écoute de nos parties prenantes et impliqués dans les actions de nos communautés.
* **Participatif** : En respectant la vision et l’ambition de nos parties prenantes pour un développement durable ;
* **Durabilité :** En accompagnant des projets à fort impact social pour faire grandir durablement nos parties prenantes et communautés ;
* **Autonomisation :** En donnant aux parties prenantes les clés pour mettre en œuvre des projets à dimension économique et communautaire pérenne.

**Finalités et Objectifs :**

La Fondation SMAG a pour objectif, notamment par l’intermédiaire de financements ciblés, de mener des actions sociales, solidaires et sanitaires, destinées notamment à :

* Réduire les inégalités
* Lutter contre les conditions précaires des personnes en difficulté
* Promouvoir des Activités Génératrices de Revenus

Elle vise l’autonomisation des groupes, associations ou individus porteurs d’initiatives locales, à moyen terme, en apportant un renforcement des capacités organisationnelles et techniques aux organisations de base et autoentrepreneurs de sa zone d’intervention autour de 3 thématiques centrales : Entreprenariat ; Développement Durable ; Santé & Education.

**Zone d’intervention :**

La Fondation SMAG est en phase de lancement opérationnel. Elle mènera ses activités dans les villages et quartiers proches du site d’élevage de Nkoltang (élevage avicole) au sud de Libreville et en périphérie du moulin de la SMAG (Société Meunière et Avicole du Gabon) à Libreville. Elle englobera les bourgades proches de N’koltang et pourra s’étendre à certains quartiers de Libreville. Sa zone d’intervention est donc à préciser. Le local de la Fondation SMAG se situe à Bikélé, au sud de Libreville au bord de la Nationale 1. Son implantation géographique a été volontairement placée à peu près à mi-chemin entre le site du moulin SMAG à Libreville (milieu urbain) et le site de l’élevage SMAG à Nkoltang (milieu rural).

**Public concerné :**

La Fondation SMAG travaille avec les groupes, associations, mutuelles, coopératives et porteurs individuels qui en émettent le besoin et qui sont actifs au sein de sa zone d’intervention. Son équipe opérationnelle travaille aussi bien avec les organisations de base structurées, légalisées que celles qui sont encore dans le domaine de l’informel.

Pour idée, actuellement, sa Fondation sœur au Gabon, la Fondation SUCAF Gabon, implantée à Ouellé, non loin de Franceville et Moanda, suit une quinzaine de groupes et près de vingt porteurs individuels intervenant dans divers secteurs (maraîchage, agriculture et transformation, petits commerces, élevage, artisanat, actions communautaires, assainissement, etc.).

L’équipe opérationnelle de la Fondation SMAG aura l’opportunité d’entretenir des relations de proximité avec les porteurs d’initiatives locales et veillera à instaurer et maintenir une relation de confiance avec ses partenaires clés. Elle pourra, lorsque cela sera possible, mobiliser les entités administratives ou les services déconcentrés de l’Etat (directions départementales, secteurs agricoles, sous-préfectures, districts sanitaires, etc.) ainsi que des acteurs et/ou structures spécialisées œuvrant comme elle, en faveur du développement local et de l’amélioration des conditions de vie des populations.

**Ressources humaines, matérielles et financières de la structure ou du projet d’accueil** *(présentation sommaire de la structure d’accueil ou du projet en quelques chiffres, …)***:**

* Un comité de sélection des projets composé de 08 personnes (04 membres du bureau exécutif et 04 conseillers), bénévoles de l’entreprise de rattachement ;
* Un comité d’orientation (Paris) composé de 5 personnes dont la Directrice du Programme Fondations basée à Yaoundé, au Cameroun ;
* L’équipe « fonctions support » : Une Chargée SERA (suivi évaluation), basée à Yaoundé au Cameroun ; Un chargé de communication, basé à Yaoundé au Cameroun ;
* 1 Coordinatrice sociétale Afrique centrale sud et Togo basée au Congo ;
* 1 Opérationnel Terrain (OT) animateur en développement local de nationalité gabonaise ;
* 1 Opérationnel Terrain (OT) VSI ;

[Travaillant en équipe, les 2 Opérationnels Terrain rendent compte aux comités ainsi qu’à la Coordinatrice Sociétale]

* Un local de 2 pièces + une salle à culturelle attenante (projet en cours de développement)
* Un budget prévisionnel d’environ 55 000 euros / an ;
* Deux ordinateurs à disposition des deux Opérationnels Terrain + bureautique usuelle (imprimante, scanner, vidéoprojecteur…), appareil photo, etc. Un tél satellite mis à disposition du volontaire pour la durée de sa mission.
* Une moto de service.

**Documentation et liens à consulter** *(organigramme, dernier rapport annuel, carte ou schéma de situation, document de projet…) :*

* Rapport annuel 2022 de la Fondation SUCAF Gabon (sur demande), pour idée des activités menées
* Statuts constitutifs de la Fondation SMAG (sur demande)
* Règlement Intérieur de la Fondation SMAG Gabon (sur demande)
* Guide d’accueil des Opérationnels Terrain (remis suite au recrutement)
* Manuel des Procédures Opérationnelles (remis sur place)
* Manuel du Comité de Sélection des projets (remis sur place)

**Cadre de la mission**

**Raison d’être de la mission du volontaire**(intérêt pour le partenaire) :

Dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, Chacune des entreprises du Groupe SOMDIA souhaite mettre en place une structure dédiée à l’amélioration des conditions de vie des populations vivant à proximité des sites d’exploitation industriels. Mis en place dans le cadre de la démarche RSE du Groupe SOMDIA, le projet Fondations existe depuis 2010 et regroupe désormais 8 Fondations réparties dans 6 pays du continent Africain.

L’entreprise SMAG ayant stabilisé ses effectifs, il est nécessaire de proposer d’autres alternatives aux populations de manière à ce qu’elles puissent subvenir à leur sécurité alimentaire et à leur développement économique, sanitaire et social. Initiée en 2018, la Fondation SMAG entre officiellement et activement dans le réseau des Fondations Somdia en 2023.

Riche de l’expertise de son équipe et de son réseau, la Fondation SMAG s’érige en tant que structure d’appui, de conseil, de renforcement des capacités organisationnelles et techniques pour le développement des initiatives socio-économiques de la société civile de la zone d’intervention du projet.

Avec l’appui et la mobilisation de son réseau le binôme opérationnel de la Fondation SMAG sera amenée à réaliser un important travail de diagnostic et d’identification des organisations de la société civile, elle s’efforcera de sensibiliser l’ensemble des communautés locales à son approche et de renforcement de leurs capacités en termes de structuration associative, de gestion financière et organisera selon son expertise et/ou avec l’aide de structures spécialisées, des formations techniques sur les thématiques du développement souhaitées par les communautés (gestion d’ouvrages communautaires, projets de transformation agricole, maraîchage, itinéraires techniques, entreprenariat, santé & éducation, etc.).

Au fil des mois et des relations de proximité établies et interactions initiées avec les communautés locales et partenaires locaux, la Fondation SMAG pourra accompagner la mise en œuvre de plusieurs projets d’intérêts communautaires et activités génératrices de revenus (transformation) portés localement par des organisations de base (groupements, coopératives, associations, etc.) et des porteurs individuels. Il conviendra par la suite de suivre ces projets, d’en soutenir de nouveaux en prenant en compte l’éthique de la structure qui fait la promotion d’un développement participatif.

**Place et rôle du (de la) volontaire dans le dispositif du projet :**

Le/la Volontaire agit en qualité de Conseiller.ère Extérieur.e à la Fondation. Il/Elle vient en appui à la structure en apportant ses compétences. Il/Elle anime au quotidien les activités de soutien de la Fondation (organisation de formations, conseils organisationnels, structuration, gestion, sensibilisation, appui au montage de projets structurants à l’endroit des populations de bénéficiaires, recherches de financements et de partenaires extérieurs)
Il/Elle n’est pas au-dessus hiérarchiquement de son collègue de nationalité gabonaise. Il apporte un regard extérieur et neuf aux activités de la structure ainsi que son bagage professionnel tout en profitant de la connaissance de la zone, de ses problématiques et des références culturelles locales de son binôme. Il bénéficie au même titre que son binôme, du partage d’expérience et transfert de compétences mutuel

**Réalisations précédentes en lien avec la mission :**

Reconnue par récépissé provisoire N°243/MISPID/SG/DGELP/DFAC, du 19/04/2018, la Fondation SMAG a été structurée en 2018 et dispose d’un Comité de sélection des projets (Equivalent du bureau de l’association) depuis 2018.

En phase de lancement opérationnel à la fin d’année 2023, elle n’a pas encore de concrétisations à son actif.

**Objectifs attendus :**

* Contribuer au lancement et à l’opérationnalisation de la Fondation SMAG ;
* Veiller au développement des activités de la Fondation SMAG conformément à sa méthodologie, son éthique, dans le respect de ses moyens d’action, objectifs propres et procédures en vigueur.
* Structurer la société civile locale, créer / maintenir avec elle une relation de proximité et de confiance ;
* Assurer l’appui à la réflexion autour des projets à présenter aux comités de Fondation SMAG pour validation de la mise en œuvre.
* Identifier les acteurs du développement local permettant à la Fondation de développer des partenariats techniques et ou financiers.
* Contribuer à la dynamisation des initiatives locales, initier et entretenir les liens établis avec les porteurs locaux et partenaires techniques de la Fondation.
* Veiller au développement de la Fondation SMAG en termes de périmètre d’action, de diagnostic des enjeux et besoins de la zone d’intervention, de développement du réseau et des partenariats, d’accompagnement et de réalisations concrètes en soutien aux communautés et populations cibles ;

**Activités concrètes à mener :**

* Travailler en équipe et en bonne intelligence avec son binôme animateur en développement local ;
* Animer la Fondation SMAG sur la gestion administrative et financière des ressources de l’association ;
* Transférer ses compétences à l’animateur en développement local de la Fondation ainsi qu’aux groupements en lien avec la Fondation ;
* Veiller au développement des activités de la Fondation en accord avec les objectifs statutairement définis ;
* Accueillir les structures associatives et étudier leurs besoins respectifs et les solutions que la Fondation SMAG pourrait leur proposer ;
* Organiser les formations à leur endroit (en étant lui-même formateur ou en décelant les personnes compétentes pour assurer des formations) ;
* Récolter des fonds, mettre en place des partenariats entre la Fondation SMAG et les organisations de développement, les institutions, les opérateurs économiques ;
* Assurer le suivi et l’évaluation (le cas échéant les ajustements) des projets financés, cofinancés ou portés par la Fondation ;
* Mettre en place des procédures d’appui aux structures de base formalisant ainsi son expertise ;
* Entretenir des relations suivies avec la Coordinatrice sociétale Afrique Centrale Sud et Togo, avec le Comité de sélection des projets, avec les équipes opérationnelles du réseau des Fondations Somdia, avec les Fonctions support (Chargée SERA et Chargé de communication), avec la Directrice du Programme Fondations et avec le Comité d’Orientation des Fondations du Groupe SOMDIA
* Entretenir une relation de confiance avec la SMAG et renforcer les liens avec la RSE SMAG (Rattaché à la Direction des Ressources humaines) dans le cadre de la convergence sociétale ;
* Mettre en œuvre le respect des procédures internes à la vie de la Fondation SMAG

**Lieu de travail et zone d’intervention :**

Le local de la Fondation SMAG se situe à Bikélé, en bordure de route au PK15 sur la Nationale 1 (3ème arrondissement de la commune de Ntoum, Province de l’Estuaire, département Komo-Mondah). Il est volontairement localisé à peu près à mi-chemin entre le site du moulin SMAG à Libreville (milieu urbain) et le site de l’élevage SMAG à Nkoltang (milieu rural). La Fondation SMAG mènera ses activités dans les villages et quartiers proches du site d’élevage de N’koltang (élevage avicole) au sud de Libreville et en périphérie du moulin de la SMAG (Société Meunière et Avicole du Gabon) à Libreville. Sa zone d’intervention est à préciser. Elle englobera les bourgades proches de N’koltang et pourra s’étendre à certains quartiers de Libreville.

**Horaires ou disponibilités demandés :** 5j/7 à organiser en journées continues du lundi au vendredi ou en coupure en travaillant le samedi matin.

**Déplacements à prévoir :** Dans toute la zone d’activité plusieurs fois par semaine (plusieurs villages). Déplacements éventuels (exceptionnels) à Franceville et Moanda pour des missions ponctuelles préparées et validées en amont. Un déplacement d’une semaine à prévoir en fin d’année lors du séminaire inter-fondations.

**Moyens de déplacements prévus :** Déplacements locaux en taxis voire mise à disposition d’un véhicule par la SMAG ; Véhicule SMAG avec chauffeur pour les zones difficiles d’accès ou villages éloignés (à solliciter préalablement auprès de la filiale de rattachement) ; avion pour les déplacements à longue distance (mobilité ou séminaire).

**Relations professionnelles à préciser et détailler :**

* Avec qui le (la) volontaire est-il en relation ? Pour quels aspects de son travail ? :
* Le Comité de sélection des projets de la Fondation SMAG / Le Comité d’Orientation des Fondations du Groupe
* La Directrice du Programme Fondations
* La Coordinatrice Sociétale Afrique centrale sud et Togo (ACS/ Togo)
* L’agent de développement local de la Fondation SMAG (Binôme opérationnel)
* La Direction générale de la SMAG sur des sujets spécifiques et de manière occasionnelle
* L’équipe RSE, Direction des ressources humaines SMAG dans le cadre de la Convergence sociétale

Le Volontaire est chargé de mettre en application les décisions prises par le Comité de sélection des projets et par le Comité d’Orientation et de suivre les recommandations de la Coordinatrice sociétale ACS/ Togo avec laquelle il est en échange régulier. A ce titre, les relations entre les Opérationnels Terrain et les membres de la Fondation SMAG se doivent d’être les plus professionnelles possibles.

* A qui le (la) volontaire devra-t-il rendre compte de son travail ? :

Au Comité de Sélection des Projets en local et au Comité d’Orientation du Groupe SOMDIA dont la Directrice du Programme Fondations ; à la Coordinatrice sociétale ACS/ Togo en direct et à distance.

* Le volontaire devra t’il obligatoirement rédiger des rapports ? Si oui, pour qui et Pourquoi ?

Oui, à destination des 2 comités décisionnaires de la Fondation SMAG, de la Directrice du Programme Fondations, de la Coordinatrice sociétale, de l’ensemble des membres ordinaires de l’association ainsi que pour la Direction générale de l’entreprise. Pour rendre compte des activités réalisées dans le cadre de ses fonctions. Un point sur les activités en cours est réalisé chaque semaine avec la Coordinatrice sociétale.

* Travaillera t’il seul ou en équipe ? :

En équipe (binôme opérationnel).

* Aura-t-il des responsabilités hiérarchiques ou d’équipe ? :

Non, le.la Volontaire de Solidarité Internationale intervient en qualité de Conseiller.ère Extérieur.e à la Fondation. Son rôle est déterminant dans la continuité des actions de la Fondation et ses responsabilités, à ce titre sont fortes. Il est amené à transférer un maximum de compétences et à formaliser ce transfert pour les besoins futurs de la Fondation SMAG. Le.la VSI n’est en revanche pas hiérarchiquement au-dessus de son collègue Agent de développement local et Opérationnel Terrain au même titre que lui.elle.

* Aura-t-il des responsabilités financières ? Si oui, sous le contrôle de qui les exercera-t-il ? :

Le.la Volontaire est appelé.e à appuyer la gestion de l’association. Le Président et le Trésorier de la Fondation SMAG sont chargés d’ordonner les dépenses, le volontaire gère néanmoins, avec son.sa collègue, la caisse de la Fondation et le suivi budgétaire de l’association et rend compte au comité de sélection des projets, en lien avec son.sa collègue nationale.

* Le (la) volontaire aura-t-il (elle) des contacts exigeant habileté, diplomatie, sens de la négociation ? Sera t’il astreint à un devoir de réserve ? :

Oui. Les attentes des populations et des autorités administratives et traditionnelles vis-à-vis de l’entreprise sont fortes. Le volontaire sera amené à travailler avec ces populations et à ce titre se doit de représenter l’engagement social et solidaire de la SMAG et du Groupe SOMDIA au travers de son poste pour la Fondation SMAG. Il reste à l’extérieur de toute prise de position politique, religieuse ou sortant du cadre défini de l’action de la Fondation SMAG.

**Production de rapport**

* Rapport de fin de contrat VSI pour GESCOD : **obligatoire** pour pouvoir recevoir l’indemnité de réinstallation après la fin de contrat.
* Autre (préciser type, destination, fréquence) : Rapports internes de la Fondation SMAG : CR hebdomadaires, CR mensuel, CR annuel, CR de visite de terrain, CR suivi de projets, reporting annuel des activités, alimentation des bases de données SERA (Suivi-évaluation, monitoring des indicateurs, actualisation des répertoires Fondation).

**Outils et méthodes que le (la) volontaire devra acquérir ? :** Gestion de projets de développement local /Outils et procédures internes des Fondations du Groupe SOMDIA en termes d’actions sociales et solidaires / Développement participatif.

**Processus d’insertion prévu par le partenaire :**

* **Avant son départ :** Présentation au Comité d’Orientation du Groupe SOMDIA et à la Directrice du Programme des Fondations / Briefing sécurité et communication
* **A son arrivée :** Accompagnement à distance possible avec le Volontaire de Solidarité International actif à la Fondation SUCAF Gabon pendant au moins deux semaines
* Présentation du Volontaire à la Coordinatrice sociétale en présentiel ou à distance
* Si impossible, présentation à distance des procédures de travail par la Coordinatrice sociétale Afrique Centrale Sud et Togo (basée au Congo).
* Présentation du Volontaire au Comité de Sélection des projets de la Fondation SMAG, aux membres de l’association, à la Direction Générale de la SMAG, aux autorités administratives et coutumières de la région, aux responsables des groupements locaux
* Présentation du VSI aux groupements et associations en lien avec la Fondation par les animateurs en développement local
* **Mi/Fin d’année :** participation au séminaire international des Fondations du Groupe SOMDIA

**Processus d’insertion prévu par GESCOD :**

* **Avant son départ, en France** : Le / la volontaire doit participer à un stage de préparation à l’expérience de volontariat avant le déploiement sur son lieu de mission.
* **Pendant la mission :** Le volontaire sera suivi à distance sur toute la durée de sa mission.
* **Au retour :** Session de bilan et accompagnement dans le retour en France.

L'arrivée du volontaire sera auparavant annoncée au partenaire. Il pourra facilement prendre contact par mail, par WhatsApp ou par Skype avec plusieurs de ses futurs collaborateurs avant son arrivée sur le terrain.

**Cadre de vie du (de la) volontaire**

**Lieu de vie :** A confirmer Le VSI sera logé dans un appartement mis à sa disposition et situé non loin du centre urbain de Libreville. Le lieu de vie est donc principalement urbain. Libreville est la capitale politique et administrative du Gabon, c’est la première ville du pays en nombre d'habitants. Avec près de 700 000 habitants, la ville compte à elle seule la moitié de la population du pays (RGPL 2013). On y trouve l’essentiel (marchés, boutiques, supermarchés, restaurants, bars, espaces culturels et sportifs et hôpitaux ainsi que l’aéroport).

La ville, située sur la façade atlantique, en bordure d’océan offre également quelques activités ludiques et détente (plages, îles, diversité marine). Son musée national des arts et des traditions abrite de surprenantes collections et permet de remonter loin dans l’histoire et les pratiques traditionnelles du pays.

**Milieu physique, climat :** Tropical (une grande saison des pluies et une saison sèche de mai à octobre)

**Habitation** *(Type, confort, coûts moyens des loyers sur le lieu de la mission, possibilité de collocation) :* Le VSI sera logé dans l’un des appartements mis à sa disposition par la SMAG. Il occupera un logement individuel, meublé (salon, 1 chambre avec lit, armoire, table et chaises) et équipé (frigo, gazinière) et raccordé à l’eau et l’électricité.

**Mode de locomotion et temps de trajet** : Un véhicule pourra être mis à disposition du volontaire pour ses activités. Le temps de trajet entre la base vie et le local de la Fondation est de 15 à 20 mn. Le cas échéant, l’utilisation du véhicule n’est pas soumise à des conditions horaires, il peut être utilisé en dehors des horaires de travail également, cependant, il est limité à la zone d’intervention de la Fondation et déconseillé dans certains quartiers de la ville (routes en mauvais état, vols et agressions). Il est préférable en cas de déplacement longue distance de solliciter la mise à disposition d’un véhicule de l’entreprise (déplacements de nuit interdits).

**Approvisionnement en eau, électricité, produits d’importation :** Fournie par l’entreprise générant son courant par valorisation des co-produits de la canne à sucre, eau traitée par l’entreprise, les coupures d’eau et de courant peu fréquentes sur la base vie.

**Télécommunications, accès à internet :** internet accessible depuis les locaux de la SMAG ou l’équipe de la Fondation peut se connecter librement, en vue de la transmission des éléments de reporting et recherches internet. Bonnes conditions d’accès au niveau professionnel et personnel. Réseau téléphonique Airtel et Libertis, connexion 3G via Libertis.

**Loisirs, sport, culture :** La ville offre toutes sortes d’activités sportives, ludiques et culturelles.

**La sécurité au quotidien** *(Existe-t-il des sources d’insécurité spécifiques ? Est-ce qu’il y a des consignes particulières à respecter ? Des dispositions particulières sont-elles prises localement pour limiter ces risques ?)***:**Il n’existe pas de menace spécifique dans le périmètre, cependant cas de troubles politiques ou de mouvements sociaux de travailleurs de l’entreprise, l’entreprise dispose d’un protocole sécuritaire fonctionnel et cadré (prévenance sur les déplacements en amont, plan d’évacuation d’urgence en cas de besoin). Le VSI est soumis aux procédures de sécurité des Fondations du Groupe ainsi que celles de la Filiale d’attache de la Fondation. Un briefing sécurité est prévu à Paris avec le Directeur des Risques en amont du départ en mission.

Le VSI est également présenté à l’ensemble des autorités administratives et traditionnelles de la zone d’intervention pour qu’il soit bien identifié, les déplacements réalisés dans la zone d’intervention sont suivis et le VSI se voit attribuer un téléphone satellite individuel.

**Conditions / Profil**

**Quelles sont les 3 compétences principales que vous recherchez chez le volontaire ?**

* **Développement local** / Economie sociale et solidaire
* **Gestion de projet** / Montage de projet / Suivi évaluation des projets
* **Organisation** / Structuration

**Autres compétences indispensables / attendues :**

* Développement rural / Développement AGR / Appui à l’entreprenariat
* Pédagogie / Animation, formation
* Recherche de financement
* Agronomie / techniques agricoles, techniques d’élevage (serait un plus)
* Gestion administrative et financière
* Etude / diagnostics
* Communication - reporting : Bonne capacités rédactionnelles et esprit de synthèse
* Approche participative
* Connaissance des structures associatives

**Formation et/ou expérience professionnelle souhaitée** : Gestion de projet, développement local-rural, solidarité internationale, agronomie, actions sociales, accompagnement de la société civile. Une expérience internationale sera considérée comme un atout (une expérience en Afrique francophone serait un plus).

**Langues pratiquées (lu, écrit et parlé) :** Français.

**Permis de conduire : Auto / Moto.** La possession du permis moto serait un plus ! Le permis est indispensable mais le volontaire a la possibilité de le passer en local s’il n’en est pas détenteur (Au moins l’un des deux permis valide avant départ de préférence).

**Autre impératif :** Patience, diplomatie, capacité à vivre en milieu rural et volonté de réaliser une expérience inter culturelle unique. Apprécier le travail de terrain et le contact avec les populations locales. Bon sens, autonomie et force de proposition.

**Conditions :**

* 1 voyage aller-retour sur le lieu de la mission
* Indemnité de subsistance, d’un montant de **800 €**
* Logement meublé et équipé mis à disposition
* Protection sociale complète (CFE et mutuelle complémentaire)
* Indemnité de réinstallation (conditions selon cadre légal)

**CANDIDATER**

**Cette mission vous intéresse ?**

Si oui, envoyez-nous votre **CV et Lettre de motivation en français à** **cdijon@cfc.somdiaa.com** **et à** **recrutement@gescod.org** **sous l’objet : Candidature VSI – Gabon, Libreville.**

Les candidatures contenant uniquement les CV ne seront pas considérées.

Nous nous réservons la possibilité de clore un recrutement avant la date d’échéance de l’annonce.

Merci de votre compréhension.

**Date limite : 29/02/2024**

**Validation de la fiche de mission**

* Le -ou la- Représentant -e- du GESCOD (nom, fonction, date) :

Hervé Tritschberger, Chargé de la mobilité internationale – Gescod, Février 2024.

* Le -ou la- Représentant -e- du partenaire *(nom, fonction, date)* :Camille DIJON, Directrice du Programme Fondations – SOMDIA, Février 2024.